

Nous avons estimé que nous étions tenus par l'honneur de respecter l'intention du Règlement. Voilà pourquoi nous avons agi ainsi.

M. Riis: Monsieur le Président, je ne pense pas qu'il appartienne au gouvernement de décider à l'avance quand le Parlement se réunira. Le Règlement précise que le gouvernement doit—doit, et non pas peut—déposer les décrets du conseil portant nomination dans les cinq jours qui suivent leur publication dans la *Gazette du Canada*. Tout ce que je dis, c'est qu'il n'en a rien fait. Le Règlement lui intime l'ordre de le faire. Je constate avec plaisir que le ministre a répondu que son gouvernement avait l'intention dorénavant d'optempérer à cet ordre.

Tandis que j'y suis, j'aimerais signaler que nous éprouvons certaines difficultés avec les décrets du conseil portant nomination; en effet, le gouvernement attend souvent des mois après avoir procédé à ces nominations pour faire publier les décrets pertinents dans la *Gazette du Canada*. A ce moment-là, les gens nommés sont déjà en place et assument leurs fonctions. Alors, c'est un peu tard pour procéder à l'examen des nominations.

Je tiens simplement à encourager le gouvernement à faire publier dans les plus brefs délais dans la *Gazette du Canada* les décrets du conseil portant nomination.

M. le Président: Je sais gré au député de Kamloops (M. Riis) de son observation et à l'honorable ministre de la Justice (M. Lewis) de sa réponse. Sans doute les députés ministériels tiendront-ils compte des instances du député de Kamloops. Je leur sais gré à tous deux de leurs interventions.

Le député de Port Moody—Coquitlam invoque le Règlement. J'accepte de l'entendre.

NOMINATION À LA COUR SUPRÊME DU CANADA

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Cette semaine, le gouvernement a nommé la juge en chef de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, l'honorable Beverly McLachlan, à la Cour suprême du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Waddell: Trois femmes siègent maintenant à la Cour suprême du Canada, y compris cette éminente juriste de la Colombie-Britannique. Je suis persuadé que tous les députés vont applaudir comme moi à cette nomination.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je dois signaler au député que son intervention ne constituait pas un rappel au Règlement. Toutefois, les remarques ont été faites. Il est probable que l'ensemble des députés estiment que cette nomination est tout à l'honneur de la Cour et de notre pays. Je dois toutefois rappeler aux députés qu'ils peuvent faire ce

genre d'observations à un moment plus approprié, soit pendant la période prévue pour les déclarations des députés, qui a lieu plus tard au cours de la journée.

L'Adresse—M. Richardson

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE PROPOSÉE PAR M. LEE
RICHARDSON ET APPUYÉE PAR MME MARIE GIBEAU

M. Lee Richardson (Calgary—Sud—Est): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à présenter mes hommages au Gouverneur général et à vous féliciter de votre réélection.

Comme je m'intéresse depuis longtemps à cette Chambre et à nos traditions parlementaires, c'est avec beaucoup d'humilité, de fierté et de respect que je propose l'Adresse en réponse au discours du Trône. Il s'agit d'un honneur insigne et d'un grand privilège pour moi et pour les gens de Calgary—Sud—Est. Je tiens à remercier le premier ministre (M. Mulroney) et son Cabinet d'avoir ainsi distingué un député de l'Ouest et à les remercier aussi des efforts qu'ils déploient depuis quatre ans et demi pour répondre aux aspirations des Canadiens de l'Ouest.

Je suis entré pour la première fois dans cette Chambre il y a longtemps déjà semble-t-il, quand je suis venu servir d'adjoint administratif à l'ancien premier ministre John Diefenbaker. Mon admiration pour cette institution a grandi sous son influence. J'avais beaucoup lu au sujet de cet endroit, mais je n'en avais à peu près rien vu, si ce n'est par des photographies et la télévision. D'autres députés ont sans doute comme moi été impressionnés en arrivant ici pour la première fois. Je me souviens qu'une fois je sortais en courant de mon bureau pour aller à la rencontre de M. Diefenbaker quand je me suis trouvé nez à nez avec Otto Lang, Jean Marchand et Mitchell Sharp. Je les avais vus à la télévision, mais je n'en revenais pas. Je leur ai présenté mes excuses, puis en continuant mon chemin, je me disais: «Ce qu'ils sont petits!» De loin, je m'étais fait de cet endroit une image plus grande que nature alors qu'il n'en est rien. C'est un endroit où des gens ordinaires s'efforcent de représenter leur circonscription, leur région.

Presque 20 ans plus tard, je reviens à Ottawa comme député pour représenter ma circonscription, ma région, mon pays. Je suis un homme de l'Ouest.

Je ne veux pas donner aujourd'hui l'impression de parler simplement pour l'Ouest. En proposant cette Adresse, j'estime parler autant au nom des députés qu'à celui de tous les Canadiens. J'ose croire que tous les hon. représentants, sans exception, se considèrent comme les